



AVIRON TOURS METROPLE

LIGUE DU CENTRE

AVIRON
« LOISIRS » et « MASTERS »



COUPE DE NOËL **16 Décembre 2018**

L'Aviron Tours Métropole organise le Dimanche 16 Décembre ,sous l'égide de la Ligue du Centre ,la COUPE DE NOËL une épreuve sur longue distance à l'intention des rameurs et rameuses « Loisirs »et « Masters ».

LIEU : Le bassin du Cher à TOURS

TYPE D'EMBARCATIONS :

8+ 8x+ (rameurs confirmés)
4Y+ 4Yx+ (rameurs débutants)

PARTICIPANTS :

La Coupe de Noël est réservée exclusivement aux équipages ne comportant pas de rameurs ou rameuses J14 / J16 / J18, ni de rameurs ou rameuses seniors ayant été inscrits à un championnat de France lors des 2 dernières saisons (soit 2018 et 2017 pour l'édition du 16 décembre 2018). Ces restrictions ne s'appliquent pas aux barreurs(ses).

La participation des masters ayant couru aux championnats de France vétérans est autorisée.

Tous les participants (rameurs-ses et barreurs) devront être obligatoirement licenciés 2019 à la FFA ou à la FFSU et titulaires d'un certificat médical de moins de 3 ans autorisant la pratique de l'aviron en compétition .

CATEGORIES :

Rameurs et rameuses « Loisirs » , « Masters »(pas de catégorie d'âge),et universitaires.

Equipages masculins, féminins ou mixtes (minimum 50% rameuses) en 8 (pointe ou couple)

Composition libre en yolette.(classement féminin séparé pour yolettes composées

uniquement de rameuses)

Les clubs n'ayant pas les effectifs suffisants pour engager un équipage homogène de club pourront se regrouper et s'engager au sein d'équipages mixtes de clubs

DISTANCE : 9km sur le Cher avec 3 virages (sur allers-retours)

TYPE D'EPREUVE :

Parcours contre la montre (départ par groupes de 2 à 4 bateaux suivant le nombre d'engagés et matériel disponible) 1er départ à 9H30

LOCATION DE BATEAUX :

La demande de location étant très importante , et pour pouvoir satisfaire les clubs les plus éloignés nous incitons les clubs les plus rapprochés à amener leur propre bateau ., voire un second bateau. Dans ce cas ils nous préciseront lors de l'engagement s'ils acceptent de le louer à un autre club (**160 € pour un huit,80 € pour une yolette**)

Pour une location éventuelle de bateau , nous solliciter à l'avance.

DROITS D'ENGAGEMENT:

Un droit d'engagement de **8 euros** par siège (sauf barreur) sera demandé pour participation aux frais d'organisation. Les droits d'engagements seront perçus avant le départ , lors de la remise des numéros .

Les engagements seront gratuits pour les équipages étrangers

ENGAGEMENTS /INSCRIPTION:

L'inscription se fait en remplissant le formulaire situé en annexe (téléchargeable sur le site d'Aviron Tours Métropole www.toursaviron.fr) Les engagements devront comporter pour chaque bateau la liste des rameurs (ses) et barreur(se) (Nom. Prénom .numéro de licence).

Ils devront parvenir **au plus tard le lundi 3 décembre à minuit** par courriel à Alain TELLIER :
tellieralain37@yahoo.fr

CONTACT : Alain TELLIER tellieralain37@yahoo.fr
132 rue de la Sagerie 37550 Saint Avertin
tel: **02.47.28.54.31 ou 06.85.13.79.54**

REUNION /BRIEFING des délégués et des barreurs
à **8H30** au Club house ATM

RECOMPENSES:

La Coupe de Noël sera remise aux HUIT ayant réalisé le meilleur chrono dans chaque catégorie.

Des Coupes seront attribuées aux rameurs vainqueurs en 4 yolette débutants (féminines et composition libre)

POT DE L'AMITIE et REPAS EN COMMUN

Le pot de l'amitié sera offert par l'ATM à l'issue de l'épreuve.

Pour un moment de convivialité pique nique et spécialités régionales pourront être apportés par ceux qui le souhaitent afin de prendre le repas en commun (dans les locaux d'ATM)

Les clubs éloignés seront les bienvenus dès le samedi sur le bassin du Cher.

F.FRESLON
Président d'ATM

A.TELLIER
Président ligue du Centre-Val de Loire

A. ZECH
PCRA Ligue du Centre- Val de Loire

